

## comment choisir son master

Par **soulou**, le **06/07/2009** à **21:02**

Bonsoir à tous,

Je viens d'obtenir ma licence de droit à Paris 2, et là je dois m'inscrire pour un master, or un gros problème se pose, je ne sais pas encore vraiment ce que je veux faire plus tard, déjà c'est sur ça sera en droit privé, après j'aime bien le droit de la famille, le droit social, les contrats etc.

Donc j'hésitais entre le master carrière judiciaire et sciences criminelles, le master droit social, ou le master droit privé général. A la journée porte ouverte des anciens étudiants m'ont conseillé de rester dans le général quand on est dans le doute, donc pour un M1 droit privé général.

Mais j'aimerais être sûr, alors si vous savez ou est ce que je peux me renseigner, comment trouver ma vocation etc? J'ai tenté les CIO mais c'est sans résultats.

Voilà, dans l'attente de quelques éclaircissements de votre part, je vous souhaite une bonne soirée.

Par **mathou**, le **06/07/2009** à **23:20**

Coucou,

Je poste les programmes pour que les autres puissent te répondre en connaissance de cause :

droit privé : [http://www.u-paris2.fr/4145M/0/fiche\\_\\_\\_ ... H=M1\\_DROIT](http://www.u-paris2.fr/4145M/0/fiche___... H=M1_DROIT)

carrières judiciaires : [http://www.u-paris2.fr/4155M/0/fiche\\_\\_\\_ ... H=M1\\_DROIT](http://www.u-paris2.fr/4155M/0/fiche___... H=M1_DROIT)

droit social : [http://www.u-paris2.fr/4190M/0/fiche\\_\\_\\_ ... H=M1\\_DROIT](http://www.u-paris2.fr/4190M/0/fiche___... H=M1_DROIT)

Trouver sa vocation vient parfois après avoir étudié une ou plusieurs matières qui nous plaisai(en)t, c'est toujours délicat de choisir un master quand on n'a pas d'idée de carrière fixe. Est-ce que tu as fait des stages susceptibles de t'intéresser à l'endroit d'une profession particulière ? Ou une idée de métier ?

A première vue, droit privé et carrières judiciaires se ressemblent beaucoup, si ce n'est que carrières judiciaires a de la procédure, ce qui manque beaucoup au droit privé. Carrières judiciaires s'orientent aussi franchement vers les formations de type avocat, donc si tu décides par la suite de passer l'examen d'entrée sans avoir fait de procédure civile et pénale en cours, il faudra que tu apprennes les matières de ton côté. Droit social est très spécialisé déjà, si tu

te rends compte que ça ne te plaît pas tant que ça en cours d'année ce ne sera pas terrible.

Si tu n'as jamais fait de social auparavant, je te conseillerais plus de choisir droit privé en prenant dans les options protection sociale et procédures civiles d'exécution, ça couperait la poire en deux.

Si tu as fait du social en L3 et que ça t'a vraiment beaucoup plu, va vers le master social.

Par **soulou**, le **09/07/2009** à **09:43**

Bonjour,

Merci d'avoir pris le temps de répondre.

Oui j'ai fait un stage d'avocat il y a une semaine, j'ai trouvé ça très intéressant, elle était généraliste, donc elle faisait un peu de tout, ça paraît épuisant comme métier, avec des horaires pas possible, mais le contenu m'a plu.

Sinon en L3, j'ai fait en fonda, du droit de la famille, des contrat spéciaux, des affaires, des relations individuelles du travail (ce que j'avais aimé, mais pas les relations collectives).

Vous avez raison, le Master droit social, c'est bien, mais c'est déjà très spécialisé, et faut vraiment être sûr de vouloir faire ça après, donc là je pense que faire ça toute ma vie non.

Donc là j'hésite d'avantage entre le droit privé et le carrière judiciaire, bien qu'il se ressemble, comme vous l'avez dit il n'y a pas de droit processuel dans le premier.

S'agissant du métier que je voulais faire plus tard, quand j'ai commencé mes études, c'était absolument avocat, mais c'était parce que j'étais mal informé sur le reste des métiers, mais là avec du recul, je me dis qu'avocat c'est bien, mais c'est pas donné à tout le monde, il faut passer divers concours, se faire une renommée, s'implanter etc.

Parce que moi j'aime bien défendre, rédiger des mémoires etc, mais si tout cela pouvait se faire à l'écrit ou entre 4 murs, ça m'arrangerait! Quand j'ai vu les plaidoiries, je me suis demandé, si réellement un jour je pouvais faire ça!

Voilà, j'ai fait plusieurs salons, de CIO, pour avoir une idée de métier juridique, mais ça ne m'a pas éclairé tant que ça, là le choix du master doit se faire avant août, et je sens que je serai tracassé jusqu'à l'avoir effectué!

Toujours est il, que je vous remercie de m'avoir éclairé, et vous souhaite une bonne journée.

Par **Yann**, le **09/07/2009** à **10:23**

[quote="soulou":9bwqtkjs]Parce que moi j'aime bien défendre, rédiger des mémoires etc, mais si tout cela pouvait se faire à l'écrit ou entre 4 murs, ça m'arrangerait! Quand j'ai vu les plaidoiries, je me suis demandé, si réellement un jour je pouvais faire ça![/quote:9bwqtkjs]

Domage que tu sois contre le droit public dans ce cas. La procédure devant les juridictions administrative est écrite, donc ça te conviendrait parfaitement.

Le fait que tu n'ais pas trouvé ton bonheur à ton niveau d'étude n'est pas grave. A ma sortie de L3 je n'aurai pas imaginé une seule seconde faire le parcours que j'ai fait ensuite et

exercer le métier que j'ai aujourd'hui.

Donc no stress, no panic! Et ne compte pas sur les CIO pour quoi que ce soit, ce sont des incompetents notoires. Leurs employés sont plus des psychologues que quoi que ce soit d'autre et je n'ai encore jamais rencontré quelqu'un qui soit ressorti d'un CIO satisfait.

Il faut aussi te dire que tu évolueras certainement tout au long de ta carrière. Donc même si tu te "trompes" d'orientation, tu pourras toujours évoluer une fois dans la vie professionnelle. Le droit évolue vite, je dirais que 60% de ce que j'ai appris à la fac n'est plus en vigueur aujourd'hui, donc de toute façon ce que tu apprends en droit maintenant n'est pas tout. Ce qui compte c'est d'apprendre des méthodes de travail et de réflexion. Le droit positif ça s'apprend plus par la pratique qu'à la fac (selon moi). Je ne sais pas si je t'aide beaucoup, mais je pense que quel que soit ton choix tu pourras trouver une voie.

Si tu ne souhaites pas faire avocat, tu peux te t'orienter vers la magistrature. Et sans être juge, tu peux aussi être greffier.

Tu peux aussi être simple conseil juridique. Sans être avocat, il y a des cabinets de conseil juridique ou d'avocat qui recrutent des juristes généralistes. J'ai fait ça à la sortie de la fac ça donne une excellente première expérience professionnelle. Il ne faut pas y faire carrière, mais pour commencer je trouve ça parfait, ça apporte la vision pratique qui manque à la fac et ça complète bien la formation.

Voilà quelques idées pour ton orientation.

Ma copine a fait un M2 droit social, je peux te dire qu'il y a du boulot dans cette voie une fois sorti de la fac. Les entreprises recrutent dans ce secteur des juristes d'entreprise. Les syndicats (de salariés et de patrons) aussi d'ailleurs .

Je ne connais pas parfaitement les autres master donc je préfère laisser ceux qui les maîtrisent en parler.

Par **Lopka**, le **30/07/2009** à **11:46**

Coucou Yann,

Tu parles de "cabinets de conseil juridique ou d'avocat qui recrutent des juristes généralistes"...

Mais où ? Comment ça à la sortie de la Fac, tu veux dire après ta L3? Comment ça s'est passé? Tu faisais quoi exactement?

Je suis très intéressée par le métier de juriste (mais pas de spécialité en vue...) donc

j'attends tes réponses ac impatience ! Image not found or type unknown

Merci Yann

:D

Image not found or type unknown

**Par Yann, le 30/07/2009 à 11:59**

Pour éviter de trop faire dériver le sujet initial, je t'invite à aller ici:  
[viewtopic.php?f=30&t=8019&start=0](http://viewtopic.php?f=30&t=8019&start=0)

J'y ai expliqué en gros ce que je faisais à l'époque. Si tu as des questions et des demandes

de précisions n'hésite pas à les poser à la suite de celles déjà en ligne. Image not found or type unknown